



Agent / Agente de sûreté aéroportuaire

En inspectant et en filtrant passagers et passagères, personnels, bagages, véhicules, etc. l'agent ou l'agente de sûreté aéroportuaire sécurise les avions et participe à la sûreté des aéroports. Son but : empêcher toute introduction d'objets tranchants, de matières dangereuses et de personnes mal intentionnées à bord, et dans les zones sensibles des aérogares.

SOMMAIRE

Le métier

Compétences requises

Où l'exercer ?

Les études

Emploi et secteur

Salaire du débutant

Pour aller plus loin

Niveau minimum d'accès : **CAP ou équivalent**

Salaire débutant : **1922 €**

Statut : **Statut salarié**

Synonymes : Agent / agente d'exploitation de sûreté aéroportuaire, Opérateur qualifié / opératrice qualifiée de sûreté

Secteurs professionnels : Logistique et transport, Sécurité

Centres d'intérêt : Je veux être utile aux autres, Je veux faire respecter la loi



© AKTO

Le métier

Accueil et vérification

Avant de prendre leur avion, les passagers passent obligatoirement en zone d'embarquement, avec leurs bagages cabine. L'agent ou l'agent de sûreté accueille et filtre voyageurs et voyageuses, vérifie leurs titres de transport, les aide à disposer leurs affaires sur le tapis roulant afin qu'elles soient scannées, puis les oriente vers les appareils de détection d'objets prohibés (*body scanner portique imageur*).

Passagers et bagages

Lorsqu'un appareil repère un objet interdit, l'agent ou l'agent de sûreté prend à part le passager ou la passagère pour lesquels une alarme (lumineuse/sonore) s'est déclenchée, afin de passer sur un détecteur de métaux sur son corps, et, si nécessaire, procéder à une palpation. Pendant ce temps, l'intérieur des valises est contrôlé sur écran par d'autres agents aéroportuaires. En cas de doute, ou de manière aléatoire, certains bagages sont fouillés manuellement et passés au détecteur de traces d'explosif. En cas de problème, les chefs et cheffes d'équipe sont informés et peuvent faire appel aux forces de l'Ordre.

Dans les coulisses de l'aéroport

L'agent ou l'agent de sûreté aéroportuaire peut aussi effectuer le contrôle des bagages de soute, ou bien l'inspection des véhicules, au contrôle des accès aux pistes, ou encore l'inspection du fret, du courrier, des approvisionnements de bord, etc. Il ou elle contrôle aussi les équipes de bord et l'intérieur de l'avion.

Compétences requises

Maîtrise de soi et réactivité

Concentration sur sa tâche, vigilance sont indispensables. L'agent ou l'agent de sûreté aéroportuaire ne se laisse pas déstabiliser par le nombre de voyageurs, le bruit ambiant, ou encore l'agressivité d'un passager. Il ou elle applique les règles et les procédures en vigueur avec un grand sang-froid, tout en portant son attention au moindre signe susceptible de mettre en danger les voyageurs, ou sa propre personne.

Patience et respect

L'agent ou l'agente sait faire preuve de patience. Il ou elle applique la réglementation en rappelant les règles et les consignes, voire en justifiant calmement ses interventions, si nécessaire. Il faut se faire respecter tout en accueillant les personnes, et en exerçant son sens de l'observation et de l'anticipation.

Maintien et actualisation des compétences

L'agent ou l'agente de sûreté aéroportuaire doit régulièrement mettre ses connaissances à jour, car la réglementation en matière de sûreté évolue régulièrement. Il est important de connaître les matériels et les risques terroristes, de développer des réflexes face à une menace. Une évaluation de ses capacités a lieu tous les 3 à 5 ans.

Parler anglais

De bonnes bases en anglais sont nécessaires pour ce poste en contact avec des voyageurs internationaux.

Où l'exercer ?

Expertise et sang-froid

L'agent ou l'agente de sûreté aéroportuaire sait identifier, rapidement et sûrement, des formes ou des objets suspects contenus dans les bagages, lorsque ces derniers passent aux rayons X. Son sang-froid lui permet de gérer n'importe quelle situation : de la personne pressée et énervée, à l'individu potentiellement dangereux, le tout dans le strict respect des règles de sécurité en vigueur.

En équipe, chaque jour

Le travail en équipe est la règle. Des compétences multiples et une grande disponibilité sont de rigueur, puisque les aéroports fonctionnent 7 jours/7, 24 heures/24.

Conditions d'emploi

En uniforme, l'agent ou l'agente de sûreté aéroportuaire est facilement repérable. Il ou elle est obligatoirement titulaire d'une carte professionnelle, nécessaire pour exercer, et du permis de conduire de catégorie B pour se rendre à l'aéroport, parfois en horaires décalés. Son travail s'effectue essentiellement debout aux PIF (postes d'inspection filtrage), et il faut posséder une bonne mobilité des bras et des jambes.

Les études

Après la 3^e

Le TFP (titre à finalité professionnelle) agent de sûreté aéroportuaire est indispensable pour exercer. Il se prépare au sein d'un organisme de formation spécialisé, après recrutement par une entreprise de sûreté. Plusieurs autorisations administratives et judiciaires sont nécessaires pour exercer ce métier. Un casier judiciaire vierge est donc indispensable pour obtenir l'autorisation d'exercer. Une enquête est également réalisée avant de délivrer le badge aéroportuaire qui donne accès aux endroits interdits au public.

Emploi et secteur

Des recrutements réguliers

Avec 120 aéroports sur tout le territoire français, le trafic est reparti à la hausse après 2 ans marqués par la crise sanitaire du Covid-19. Les recrutements d'agents de sûreté aéroportuaire sont donc de plus en plus importants et nécessaires. La plupart des emplois se situent dans les sociétés privées qui travaillent pour un aéroport.

Perspectives d'évolution

Après quelques années d'expérience, l'agent ou l'agente de sûreté aéroportuaire peut devenir coordinateur/trice, puis chef/fe d'équipe et superviseur/euse. En effectuant des formations complémentaires, il ou elle peut également se diriger vers le profilage des passagers. Des passerelles existent pour s'orienter vers d'autres métiers de l'aéroport.

Secteur

Logistique et transport

Sécurité

Salaire du débutant *

Entre 1922 et 2028 euros brut par mois, auquel s'ajoutent des primes et des bonifications, notamment pour le travail de nuit et du dimanche.

* variable en fonction du lieu d'exercice, du statut.

Pour aller plus loin

Sur le web

[Site de l'Observatoire des métiers de la sécurité privée.](#) ↗

[Information sur les métiers qui recrutent et sur l'alternance par l'Opco \(opérateur de compétences\) Akto.](#) ↗

[Site de l'Observatoire prospectif des métiers et des qualifications de l'Opco \(opérateur de compétences\) Akto, présentant des fiches-métiers, des statistiques, les tendances du secteur.](#) ↗

Centres d'intérêt

[Je veux être utile aux autres](#) →

[Je veux faire respecter la loi](#) →

Autres métiers à découvrir

Opérateur en station de télésurveillance

Convoyeur de fonds

Motard de la police ou de la gendarmerie

Maître-chien

Ingénieur de la police technique et scientifique